

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





SOMMAIRE

Table des matières

Le territoire.....	3
Le syndicat mixte pour le SCOTERS	4
Les instances politiques	4
L'équipe technique	5
L'activité syndicale de l'année 2021	7
Les réunions du comité syndical	7
Les réunions du bureau.....	8
La compatibilité.....	9
Le budget 2021.....	10
Le programme de travail 2021	11
En régie	11
Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS.....	15
Autres actions menées en 2021	16
Fédération nationale des SCoT	16
Le projet MORO	17
Expérimentation nationale (AMI) « planification bas carbone » - Atelier stationnement.....	17
Webinaires et travaux partenariaux	18
Hamster ? avec les nouvelles cartes ?	18

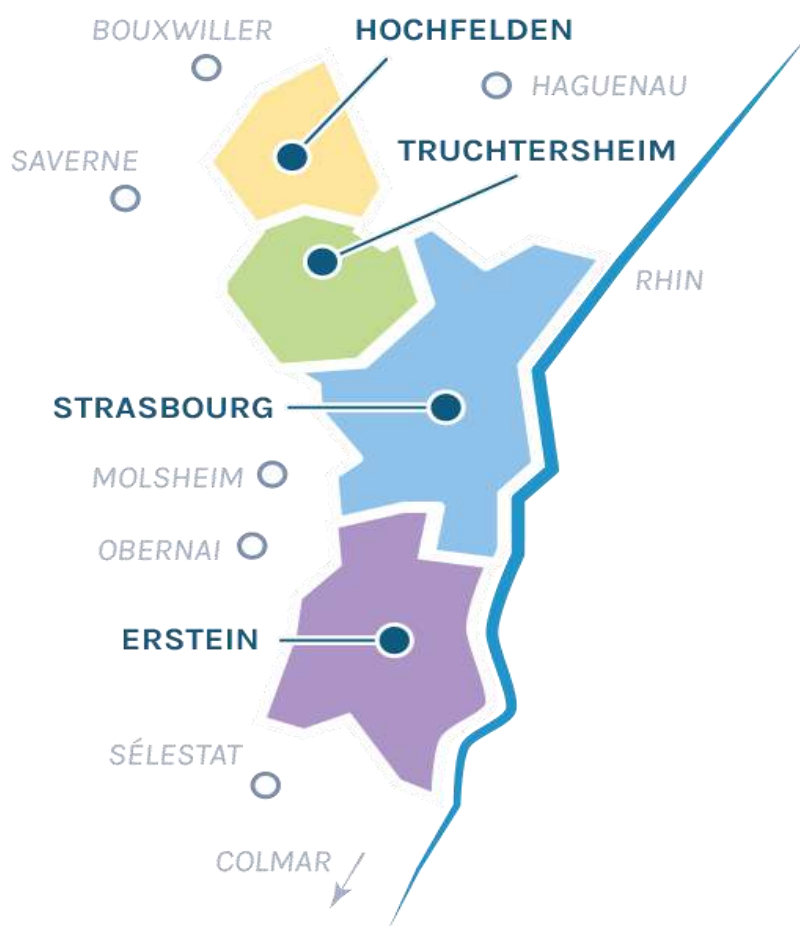
Le territoire

La communauté de communes du Pays de la Zorn : 21 communes, 16 064 habitants (2018)

La communauté de communes du Kochersberg : 23 communes, 25 709 habitants (2018)

L'Eurométropole de Strasbourg : 33 communes, 500 510 habitants (2018)

La communauté de communes du Canton d'Erstein : 28 communes, 47 915 habitants (2018)



104 communes, 4 intercommunalités, 590 198 habitants (2018), 270 000 emplois

Le syndicat mixte pour le SCOTERS

Les instances politiques

LES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL

CC DU PAYS DE LA ZORN

 Bernard FREUND Vice-président	 Rainer URICH Membre du bureau	 Mireille ODERNY Délégue titulaire
 Philippe DETLING Délégue suppléant	 Marie-Paule LEHMANN Délégue suppléante	 Daniel LENGENFELDER Délégue suppléant

CC DU KOCHERSBERG

 Justin VOGEL Vice-président	 Claudine HUCKERT Membre du bureau	 Alain NORTH Délégue titulaire	 Alain GROSSKOST Délégue titulaire
 Alain HEBER Délégue suppléant	 Jean-Charles LAMBERT Délégue suppléant	 Michel ROLAND Délégue suppléant	 Raymond ZELIEX Délégue suppléant



EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

 Pia IMBS Présidente	 Danielle DAMBACH Vice-présidente	 Françoise SCHAETZEL Membre du bureau	 Thierry SCHAAAL Membre du bureau	 Jacques BAUR Membre du bureau	 Marc HOFFSESS Membre du bureau	 Jeanne BARBERISNY Délégue titulaire	 Vincent DEBES Délégue titulaire
 Claire PROFFY Délégue titulaire	 Anne-Marie JEAN Délégue titulaire	 Aude FROD Délégue titulaire	 Nicolas BARDET-SCHERER Délégue titulaire	 Anne-Françoise BOCHALSKY Délégue titulaire	 Thierry SCHAAAL Délégue titulaire	 Claire TERNERY Délégue titulaire	
 Cécile BAEHR Délégue suppléante	 Susanne BRILLY Délégue suppléante	 Blanche BRIGOU Délégue suppléante	 Claire MELATTRE Délégue suppléante	 Jean-Henri BERNARD Délégue suppléant	 Nathalie KORNIG Délégue suppléante	 Nathalie LECDLER Délégue suppléante	 Dominique MONTESS Délégue suppléant
 Benoît COFFINE Délégue suppléant	 Philippe PRIBERNE Délégue suppléant	 Lionel BAZDAN Délégue suppléant	 Benjamin SCHIET Délégue suppléant	 Julien STREIBER Délégue suppléant	 Bernard BRISCH Délégue suppléant	 Jean-Michel Délégue suppléant	

CC DU CANTON D'ERSTEIN

 Philippe SCHULZ Délégue titulaire	 Mehdi ABOUB Membre du bureau	 Jean-Jacques BRETEL Délégue titulaire	 Mika-Bianka CSIK Délégue titulaire
 Sylvain LAJER Délégue titulaire	 Julien ROSSIG Délégue titulaire	 Eric SCHULTZ Délégue titulaire	 François WILMANN Délégue titulaire
 Cyril BRUNAN Délégue titulaire	 Dominique CHEHAAT Délégue titulaire	 Jean-Pierre SCHMIDT Délégue titulaire	 Gilles BAE Délégue titulaire
 Nicolas BOUILLON Délégue titulaire	 Bernard SCHNEIDER Délégue titulaire	 Thomas WEL Délégue titulaire	 André WICKERT Délégue titulaire

Le bureau syndical, est composé de 12 élus (1 présidente, 4 vice-présidents et 7 membres) :

- 6 membres pour l'Eurométropole de Strasbourg

- Pia IMBS, Présidente
- Danielle DAMBACH, 4^{ème} vice-présidente

- Jacques BAUR
- Marc HOFFSESS
- Thierry SCHAAAL
- Françoise SCHAETZEL

- **2 membres pour la Communauté de communes du Kochersberg**
 - Justin VOGEL, *1^{er} vice-Président*
 - Claudine HUCKERT
- **2 membres pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn**
 - Bernard FREUND, *2^{ème} vice-président*
 - Xavier ULRICH
- **2 membres pour la Communauté de communes du Canton d'Erstein**
 - Stéphane SCHAAL, *3^{ème} vice-président*
 - Michel ANDREU-SANCHEZ

L'équipe technique

L'administration du syndicat mixte compte trois agents.



Eve ZIMMERMANN
Directrice

CONTACT :
eve.zimmermann@scoters.org
03 88 15 22 20 / 06 75 99 35 15



Jessy MUCKENSTURM
Chargée de mission en
urbanisme

CONTACT :
jessy.muckensturm@scoters.org
03 88 15 22 24 / 06 17 64 84 50



Anne-Marie SCHLONSOK
Responsable de gestion
administrative et comptable

CONTACT :
am.schlonsok@scoters.org
03 88 15 22 22

L'équipe technique a été renforcée à partir du 1^{er} novembre, par la mise à disposition partielle de Céline FOURILE, en charge du SCoT au PETR de Saverne, Plaine et Plateau, pour faire face à un surcroît d'activité (préparation de la Conférence des SCoT Grand Est, révision du SCOTERS, etc.).



L'activité syndicale de l'année 2021

Les décisions du comité syndical et du bureau sont consultables sur le site Internet du syndicat mixte.

<https://www.scoters.org/territoire-organisation/les-instances-politiques-et-decisions/>

Les réunions du comité syndical

22 juin 2021

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 3 décembre 2020
- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Budget supplémentaire 2021
- Projet MackNeXT : mise en compatibilité du SCOTERS
- Retour sur les avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Retour sur les délibérations prises par le Bureau en matière de personnel
- Révision du SCOTERS
- Divers

28 octobre 2021

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021
- Passage anticipé à la M57
- M57 : fixation de la durée d'amortissements des biens
- M57 : règlement budgétaire et financier
- Débat d'orientation budgétaire
- Mise en place du document unique
- Retour sur les délibérations relatives aux avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Retour sur les délibérations prises par le Bureau en matière de personnel
- Révision du SCOTERS : point sur les groupes de travail
- Volet artificialisation de la loi Climat et Résilience, et conférence régionale des SCoT
- Divers

9 décembre 2021

- DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique) : présentation du diagnostic – premiers enseignements
Par David Lestoux (cabinet Lestoux et associés)
- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 28 octobre 2021
- Programme de travail et convention financière ADEUS 2022
- Budget primitif 2022
- Révision du SCOTERS : état d'avancement et suite de la démarche
- Divers

Les réunions du bureau

16 février 2021

- 1.2021 Permis d'aménager à Geispolsheim - rue des Artisans
- 2.2021 Permis d'aménager à Geispolsheim – site Stradal
- 3.2021 Permis d'aménager à Oberschaeffolsheim : lotissement du Mittelweg (rue Musau)
- 4.2021 Permis d'aménager à Nordhouse : le pré vert III (rue de Hipsheim)
- 5.2021 Permis de construire à Erstein : construction d'une nouvelle plateforme logistique Würth
- 6.2021 Permis de construire à Strasbourg : Chemin du Schultzenfeld
- 7.2021 Mise en place du télétravail
- 8.2021 Régime indemnitaire / RIFSEEP

8 juin 2021

- 9.2021 Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- 10.2021 Plan de Gestion des Risques d'Inondation Bassin Rhin-Meuse (PGRI)
- 11.2021 Modification simplifiée n°2 du PLU de Benfeld
- 12.2021 Échange préalable à la modification n°1 du PLUi du Kochersberg sur les projets d'implantation de commerce en zone d'activité
- 13.2021 Avis techniques rendus
- 14.2021 Instauration du forfait mobilités durables

2 septembre 2021

- 15.2021 Modification n°1 du PLUi de la Communauté de communes du Kochersberg
- 16.2021 Permis d'aménager à Wingersheim - lotissement « du Noyer »
- 17.2021 Permis d'aménager à Duntzenheim - lotissement rue de Saverne
- 18.2021 Permis d'aménager à Kleinfrankenheim - lotissements « les Mérovingiens »
- 19.2021 Avis techniques rendus

12 octobre 2021

- 20.2021 Convention de mise à disposition de personnel

2 décembre 2021

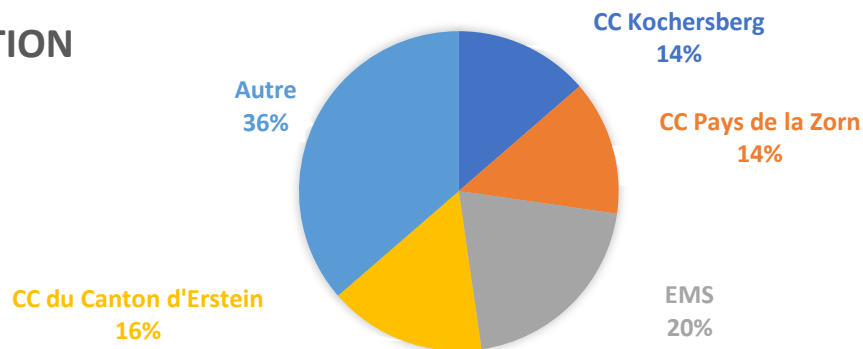
- 21.2021 PA à Wingersheim-les-quatre-Bans (Mittelhausen) - zone d'activités

La compatibilité

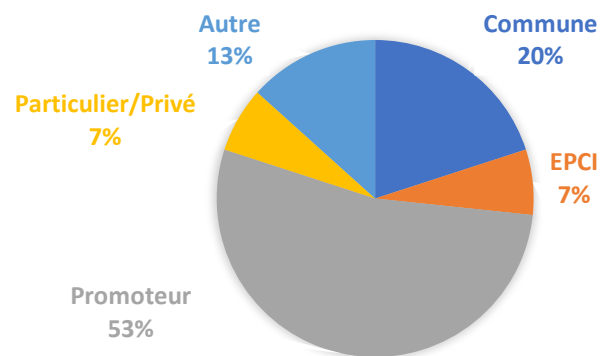
Délégation au bureau

En 2021, le bureau SCOTERS a rendu 15 avis en matière de compatibilité et pris connaissance de 15 avis techniques, soit **30 projets examinés au total**, selon le détail suivant :

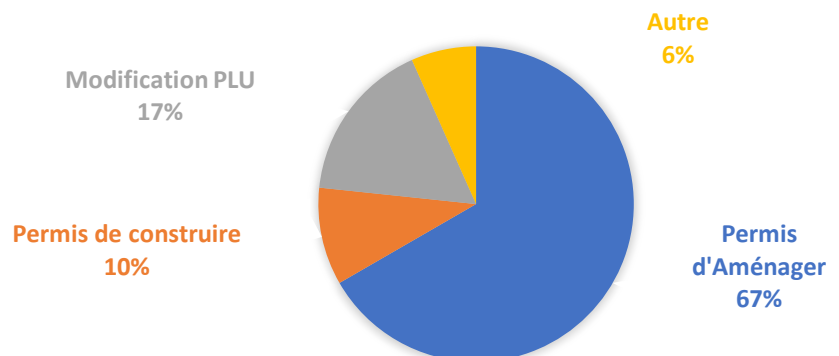
LOCALISATION



MAITRE D'OUVRAGE



NATURE DU PROJET



À cela s'ajoutent 3 analyses de demande d'exploitation commerciale dans le cadre de la participation du SCOTERS en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).

Le budget 2021

Le compte administratif 2021 voté le 8 mars 2022, laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	57 389,76 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	168 288,40 €
65 Autres charges de gestion courante	79 439,27 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	41 545,06 €
TOTAL	346 662,49 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	347 399,00 €
75 Autres produits de gestion courante	3 012,13 €
77 Produits exceptionnels	632,01 €
TOTAL	351 043,14 €

Résultat	+ 4 380,65 €
Résultat reporté	<u>+ 386 380,18 €</u>
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 390 760,83 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	76 710,62 €
21 Immobilisations corporelles	0 €
TOTAL	76 710,62 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	396,72 €
28 Amortissements des immobilisations	41 545,06 €
TOTAL	41 941,78 €

Résultat	- 34 768,84 €
Résultat reporté	<u>+ 100 346,92 €</u>
Résultat d'investissement cumulé	+ 65 578,08 €

Le programme de travail 2021

En régie

- **Au niveau administratif**
 - Préparation et suivi des bureaux et comités syndicaux
 - Mise en compatibilité du SCOTERS avec le projet MackNeXT à Plobsheim relevant d'une déclaration de projet : notification de la décision
 - Comptabilité :
 - Budget et comptabilité
 - Dématérialisation comptable : étude et mise en place des pré-requis
 - Préparation au passage anticipé à la M57 au 01/01/2022
 - Gestion des ressources humaines
 - Mise en place du télétravail
 - Révision du régime indemnitaire / RIFSEEP
 - Instauration du forfait mobilités durables
 - Mise en place du document unique
 - Locaux du syndicat mixte
 - Remise en peinture (devis, organisation), réaménagement





- **Communication**

- Actualisation du site Internet
- Reportages photo du territoire du SCOTERS pour alimenter le site Internet, le SCOT révisé...
- 3 newsletters « Territoires du SCOTERS »

Territoires du SCOTERS #2

OBJECTIF PAS - PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE
Les « rencontres territoriales » de la révision du SCOTERS

Plus qu'il est indispensable de dialoguer, la Présidence et les membres du bureau du SCOTERS sont allés recueillir les élus de territoire pour réfléchir sur leur territoire, au 3^e de la révision du SCOTERS, identifier les valeurs partagées ainsi que les spécificités des territoires à traiter.

4 réunions (une par PC) réalisées entre le 03 mars et le 28 mai

81 participants au total dont 22 élus locaux et 6 représentants associations

73 communes représentées sur les 108 du territoire du SCOTERS

Les échanges ont porté sur les aspects suivants :

- Faciliter les rencontres entre les différents territoires, identifier les nouvelles opportunités de mobilité et d'échange sur les grands enjeux
- Mettre la « planification » au cœur de l'élaboration des territoires et assurer des échanges de qualité en articulation avec les besoins de la population.
- S'ouvrir sur une dynamique et un commerce de proximité permettant aux habitants, associés et de proximité

En complément des premiers éléments de la note d'orientation, ces échanges ont permis de formaliser le projet politique de territoire partagé, pour les 108 années à venir.

Ce projet sera retravaillé dans le cadre du SCOT intitulé le « PAS » - **Projet d'Aménagement Stratégique**, dont la trame a été validée en comité syndical du 22 juin.

Les 7 axes d'écriture du SCOTERS vont se poursuivre en groupe de travail dès la rentrée.

Exemple : [Projet de loi Climat et Résilience](#)

focus
LE PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Des élus locaux de la Convention citoyenne pour le climat, le projet de loi « climat » et résilience a été en cours d'écriture par les députés nationaux, son objectif est de permettre de définir les orientations à suivre pour le climat, le projet de loi comprend plus de 100 articles, autour de 7 grands axes :

- Sanctions
- Travail et énergie
- Le logement
- Le futur
- Le rural

Retourner la page de la Convention citoyenne pour le climat : [www.citoyenneterritoire.fr](#)

agenda
Prochain comité syndical **jeudi 20 octobre 2021**

Conférence « SCOT et commerce de demain » Par **Gilles LESTOUFF**

7 septembre à 19h à Strasbourg

Groupes de travail « révision » : vers le SCOT - Document d'orientation et d'objectif 3^{ème} semaine 2021

Retrouver toutes les infos sur WWW.SCOTERS.ORG

révision scoters L'ACTUALITÉ DE LA RÉVISION

Le volet « artificialisation » de la loi Climat et Résilience - Objectif ZAN

Le volet « artificialisation » de la loi Climat et Résilience, qui vise à limiter la consommation d'espace, est un enjeu majeur de la transition écologique. Il vise à réduire de moitié la consommation d'espace par habitant d'ici 2030.

Le volet « artificialisation » de la loi Climat et Résilience, qui vise à limiter la consommation d'espace, est un enjeu majeur de la transition écologique. Il vise à réduire de moitié la consommation d'espace par habitant d'ici 2030.

focus
LE PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Des élus locaux de la Convention citoyenne pour le climat, le projet de loi « climat » et résilience a été en cours d'écriture par les députés nationaux, son objectif est de permettre de définir les orientations à suivre pour le climat, le projet de loi comprend plus de 100 articles, autour de 7 grands axes :

- Sanctions
- Travail et énergie
- Le logement
- Le futur
- Le rural

zoom sur
Evaluations CEE

Le volet « artificialisation » de la loi Climat et Résilience, qui vise à limiter la consommation d'espace, est un enjeu majeur de la transition écologique. Il vise à réduire de moitié la consommation d'espace par habitant d'ici 2030.

Retrouver toutes les infos sur WWW.SCOTERS.ORG

- **Révision du SCOTERS**

- 4 rencontres territoriales

- 16 mars à la CC du Pays de la Zorn
- 31 mars à la CC du Kochersberg
- 27 avril à la CC du Canton d'Erstein
- 28 mai à la mairie de Schiltigheim pour l'Eurométropole de Strasbourg

*83 participants au total, dont 21 ont assisté à au-moins deux rencontres
77 communes représentées, sur les 104 du territoire du SCOTERS*

- 2 groupes de travail

- ✓ Gr. **TRANSVERSAL** « ambition de développement » : le 29 septembre. *Pilotage : Justin VOGEL*
- ✓ Gr. **HABITAT** « répartition et partage des objectifs de développement » : le 30 novembre. *Pilotage : Claudine HUCKERT et Thierry SCHAAL.*

Co-pilotés par des membres du bureau, animés par l'ADEUS et le syndicat mixte, et préparés en amont avec les partenaires techniques, ces ateliers de travail étaient axés sur l'échange, le brainstorming et la co-production.

Méthode : utilisation de divers outils d'expression ludiques et efficaces pour mobiliser les idées (quizz, post-it, photolangage, cartographies, questions « en 2040, pour moi... », etc.).

*12-15 élus par ateliers, dont les Présidents d'EPCI et VP thématiques
28 élus mobilisés au total*



- DAACL (Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique)

Le cabinet LESTOUX & Associés accompagne le syndicat mixte pour l'élaboration de son DAACL, avec l'appui d'un Copil mixte composé

D'élus :

- **Stéphane SCHAAL** Président de la CC du Canton d'Erstein, VP SCOTERS ; Maire de Limersheim
- **Bernard FREUND** Président de la CC du Pays de la Zorn, VP SCOTERS ; Maire de Wingersheim les 4 bans,
- **Anne-Marie JEAN** VP de l'Eurométropole en charge de l'Économie, délégué SCOTERS
- **Joël STEFFEN** Conseiller communautaire de l'Eurométropole, Adjoint à la Maire chargé du commerce et de l'Artisanat, délégué SCOTERS
- **Danielle DAMBACH** VP de l'Eurométropole, VP SCOTERS, Maire de Schiltigheim
- **Justin VOGEL** Président de la CC du Kochersberg, VP SCOTERS, Maire de Truchtersheim

De nos **partenaires** : CCI Alsace Eurométropole, Chambre des Métiers, DDT, services de l'EMS

Objectif : fixer les conditions d'implantation des commerces et de la logistique commerciale, et localiser les secteurs d'implantation privilégiés de ces équipements.

2 réunions du Copil : 16 juillet 2021 et 8 décembre 2021

1 conférence « SCoT et commerce de demain » animée par David Lestoux le 26 octobre 2021 à la BNU de Strasbourg – 50 participants



- **Accompagnement de projets**

- Compatibilité : préparation des avis techniques en matière de compatibilité, CDAC, etc. ;
- Accompagnement des communes et intercommunalités lors de l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme local et de leurs projets locaux ;

4 réunions PPA ; 12 échanges sur des projets

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS

Le travail prévu en 2021 s'inscrit dans la méthode de travail retenue pour la révision et dans l'accompagnement par l'ADEUS, acté en 2018, pour une durée de 4 ans.

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ADEUS DANS LE CADRE DE LA REVISION POUR 2021 :

- **Accompagnement à la formalisation du projet politique ;**
- Assistance du syndicat mixte (SM) à **l'implication des nouveaux élus** et pour la réalisation d'outils pédagogiques ;
- Accompagnement du SM dans le cadre de **l'AMI « planification 2° »**

RAPPEL DES ATTENTES TOUT AU LONG DE LA DEMARCHE DE REVISION :

- **Accompagnement en réunion** : préparation des réunions (objectif, contenu, supports) et présentations, en lien avec le SM SCOTERS ;
- Poursuite et ajustement des **outils de suivi du SCOTERS** (indicateurs, fiches outils, évaluation 2018, etc.) ;
- Mobilisation des **ressources techniques de l'agence** : INTEO, SIG-cartographie, INDESIGN, etc. ;
- Mobilisation du **réseau de l'agence** : experts extérieurs, chargés d'études de l'agence, contacts partenaires externes publics et privés, etc. ;

Par ailleurs, le syndicat mixte confirme son intérêt pour les **travaux menés par l'ADEUS dans le cadre de son programme de travail partenarial (PTP) 2021** :

- projets thématiques : plateforme plasticité, plateforme de transition énergétique, observatoire des espaces d'activités économiques, etc.
- démarches globales : territoire Grand Est (Région, réseau 7Est), transition écologique et énergétique, foncier, etc.
- projets locaux impliquant le SCOTERS : MORO et autres démarches transfrontalières, InterSCoT (selon besoins), projet réciprocités, etc.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire annuelle 2019-2022 du syndicat mixte pour le SCOTERS à l'ADEUS est fixée à 150 000 € (*dont cotisation*).

Autres actions menées en 2021

Fédération nationale des SCoT

- ✓ RNS à Saint Malo du 25 au 27 août 2021



- ✓ Conférence des SCoT

La loi Climat et Résilience d'août 2021 prévoit la mise en place d'un dispositif innovant de concertation : les CONFÉRENCES RÉGIONALES DES SCOT, composées des SCoT ainsi que des représentants des communes et intercommunalités compétentes en matière de documents d'urbanisme (PLU et PLUi) hors SCoT.

Objectif : Alimenter les réflexions que mène la région dans le cadre de la modification de son SRADDET sur le volet foncier, en formulant des propositions de territorialisation de l'objectif ZAN.

La phase 1 de travail a été lancée en septembre sous l'animation des référents FédéSCoT :

4 rencontres InterSCoT, techniques et politiques, en visio et en présentiel, dont une à Metz des échanges avec la Région et les partenaires, un groupe de travail local, associant le réseau 7Est des agences d'Urbanisme, etc.



- ✓ Réseau FédéSCoT – participation en tant que référente régionale Est

Contribution et décodage de la loi Climat et Résilience, préparation et partages sur les Conférences des SCoT régionales, Comité technique

6 réunions d'échanges et de partage

InterSCoT Bas-Rhin et Alsace

Échanges techniques réguliers sur les actualités nationales, régionales et locales ainsi que sur le fonctionnement interne et l'état d'avancement des révisions de SCoT.

Échanges politiques sur la mobilité et le ZAN.

3 rencontres des Présidents (30 avril, 18 septembre, 29 octobre)

10 échanges techniques

Le projet MORO

Le SM SCOTERS est l'un des nombreux partenaires du projet dit MORO, pour MOdelvorhaben der RaumOrdnung - une démarche basée sur la **simulation d'un processus politico-technique** (le Planspiel) fréquemment utilisée en Allemagne en Aménagement du Territoire.

Thématique de projet sur le Rhin Supérieur : constitution d'un « **pool** »/réseau de foncier à vocation **économique mobilisable** pour des projets innovants.

11 échanges et réunions

En savoir+ : [hyperlien](#)

Expérimentation nationale (AMI)

« planification bas carbone » - Atelier stationnement

En parallèle à la démarche de révision, le syndicat mixte est lauréat de l'AMI national portée par l'ADEME et animée par le CEREMA autour de la planification bas-carbone. Il vise à identifier les leviers mobilisables via les documents de planification (SCoT et PLU-i) pour guider un territoire vers un nouveau modèle d'aménagement du territoire, plus sobre.

L'expérimentation associe les 16 territoires lauréats, les services de l'ADEME ainsi que l'ensemble des acteurs de l'aménagement (FNAU, FNCAUE, FédéSCoT, ADCF).

En savoir+ : [hyperlien](#)

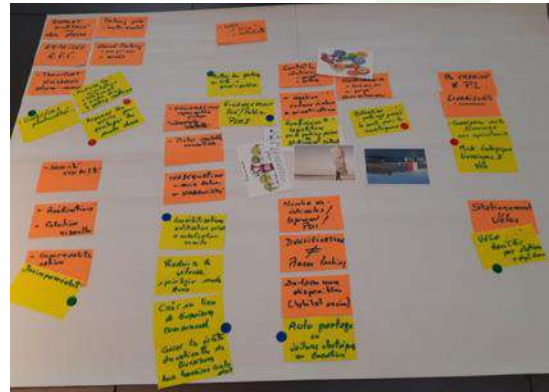
1 Copil (11 mai)

2 ateliers de co-production sur des sujets transversaux : opérationnalité (19 février) et transversalité (8 juin).

intervention du SCOTERS lors des assises nationales de la transition énergétique (4 février)

Animation d'un **atelier sur le stationnement, le 26 mars à Hochfelden**

25 participants



Webinaires et travaux partenariaux

Thèmes abordés, à l'échelle locale (ADEUS, Région Grand Est) ou nationale (FédéSCoT, CEREMA, ADEME, etc.) : foncier, nature en ville, commerce, mobilité, transition énergétique, etc.

13 formations en visio

Hamster

Définition des nouveaux périmètres de protection du Hamster commun d'Alsace 2021-2026.

Copil partenarial et mobilisation des élus locaux concernés (25 communes sur le SCOTERS)

Syndicat mixte pour le SCOTERS

13 rue du 22 novembre

67000 STRASBOURG

03 88 15 22 22

syndicatmixte@scoters.org